



## CERTIFICAT DE SPECIALISATION TAILLE ET SOINS AUX ARBRES

### PUBLIC VISÉ

Tout public  
Contrat ou période de professionnalisation

### NIVEAU

Niveau de sortie : niveau 3 (CAP, BEP, CFP) du premier degré

### NATURE DE LA VALIDATION

Validation de la formation :  
certificat

### DUREE

Durée moyenne : contenus et durées individualisés.  
Durée en centre : 600 heures  
Durée en entreprise : 315 heures  
Durée hebdomadaire moyenne : 35h / semaine

### DATES PREVISIONNELLES

Du 03/09/2018 au 30/08/2019.

### LIEUX DE FORMATION

GMTI93  
Lycée Gustave EIFFEL  
16 Chemin de la Renardière  
93220 Gagny  
gmti93@ac-creteil.fr  
Tél : 01 49 37 92 55

### CONTACT

Marie Lamorre  
gmti93@ac-creteil.fr

### TARIFS

Nous consulter  
Voir nos conditions générales de ventes

### OBJECTIFS

Acquérir les connaissances botaniques, physiologiques et pathologiques de l'arbre.  
Acquérir une bonne maîtrise des pratiques de taille raisonnée, un savoir-faire en abattage et démontage dans toutes les situations, une bonne sensibilisation à la sécurité individuelle et collective, une maîtrise de l'outil de coupe et une bonne aptitude à gérer un chantier d'élagage.

### CHAMP PROFESSIONNEL - MÉTIERS VISÉS

Elagueur.

### PRE-REQUIS

Positionnement : pédagogique.  
Être majeur et titulaire d'un diplôme de niveau V délivré par le Ministère de l'Agriculture ou avoir une expérience de 2 ans dans les métiers des espaces verts ou forestier.  
Niveau d'entrée : niveau 3 (CAP, BEP, CFP) du premier degré

### MODALITES DE RECRUTEMENT

Info coll/entretien/tests  
Inscriptions du 31/01/2018 au 01/06/2018 au GRETA des Métiers et des techniques industrielles du 93 à Aubervilliers.  
Merci d'envoyer votre CV et Lettre de motivation par courrier ou par mail à l'adresse suivante : gmti93@forpro-creteil.org

### MODALITES PEDAGOGIQUES

La formation se déroule sur le principe de l'alternance avec des périodes en centre de formation alternées à des périodes en entreprise.  
Organisé en alternance.  
Cours du jour

### CONTENUS

- ▶ UC1 : être capable de justifier les interventions à réaliser sur les arbres
- ▶ UC2 : être capable de participer à la préparation d'un chantier
- ▶ UC3 : être capable de maîtriser les techniques d'accès et de déplacement dans l'arbre dans le respect des règles
- ▶ UC4 : être capable d'exécuter dans les règles de l'art les opérations de taille et d'entretien